

Fiche d'information axée sur les aspects éthiques du projet

Titre du projet
(Sous-titre du projet)

- Cette fiche est une proposition de canevas qu'il s'agit d'adapter aux spécificités de votre projet. Nous insistons sur le point que ce document n'est établi qu'à titre indicatif. Il est possible que tel ou tel point évoqué dans ce canevas ne doive pas être pris en considération dans votre recherche. Il s'agit alors de justifier si nécessaire cette absence de prise en considération. De même, vous pourriez estimer qu'un aspect supplémentaire devrait être évoqué. Libre à vous de le développer. Nous rappelons que le chercheur/la chercheuse a la responsabilité de fournir l'information la plus complète et précise possible au participant/à la participante.
- Cette fiche devra être adaptée à toutes les langues utilisées dans le cadre du projet et aux éventuel·les participant·e·s mineur·e·s.
- Un exemplaire de cette fiche d'information doit être remis aux participant·e·s et le cas échéant, à son ou sa représentant·e si ce ou cette participant·e n'est pas en mesure de lire le document.
- Cette fiche concerne les aspects éthiques du projet. Pour les aspects relatifs au respect du Règlement Général de Protection des Données (RGPD) et le traitement des données à caractères personnels, consultez les documents disponibles sur le site du Comité d'éthique de la recherche de l'ULB : <https://portail.ulb.be/fr/documents-officiels/statuts-et-reglements/reglements-relatifs-a-la-recherche/comite-dethique-de-la-recherche>. L'avis du DPO pour le RGPD est un prérequis pour la soumission du projet de recherche au Comité d'éthique. Il s'ajoute donc à l'avis du Comité d'éthique.
- Les recherches qui sont menées dans le contexte d'une base de données comme The Social Study doivent adapter cette « Fiche d'information axée sur les aspects éthiques du projet » en se référant aux informations disponibles via ce lien : <https://thesocialstudy.be/collect-data/>

1. Présentation du projet

Mentionnez et expliquez :

- le sujet ;
- les objectifs ;
- la durée du projet ;
- la source du financement ;
- le/la/les coordinateur·s·trice·s du projet et
- l'approbation par le comité d'éthique du Phisoc et éventuellement par le comité d'éthique du pays dans lequel la recherche est menée.

Soyez court, complet, concis et clair. Évitez le jargon. Votre lecteur·trice doit pouvoir se faire une idée claire et complète du projet afin de pouvoir donner son consentement éclairé.

2. Information concernant l'enquête

Expliquez le déroulement de l'enquête :

- durée du projet de recherche si celui-ci représente une étape du projet de recherche général ;
- durée des entretiens/observations/sondage, etc. ;
- critère d'inclusion (e.g., personnes mineures/ majeures) ;
- langue à utiliser ;
- enregistrement ou pas ;
- prendre ou pas une photo du/de la participant·e ;

- réaliser ou non une vidéo [un exemple de formulaire d'autorisation est disponible à <https://portail.ulb.be/fr/documents-officiels/protection-des-donnees-a-caractere-personnel/formulaire-de-cession-de-droit-a-limage-voix>] ;
 - thèmes et éventuellement sous-thèmes qui seront abordés lors de l'entretien/observation/sondage ;
 - dans le cas d'observations, le cas échéant, décrire leurs contextes et les types d'interactions sociales qui feront partie de cette enquête ;
 - existence ou non de compensation financière pour le/la participant·e et ses modalités et
 - les risques et les bénéfices pour le/la participant·e ;
- Indiquez que, si la personne accepte de participer à cette recherche, elle sera amenée à signer un formulaire de consentement. **Le consentement oral doit rester une exception et doit être justifié en fonction de l'objet d'étude.**

3. Mesures adoptées en matière de protection des données

- Mentionnez que le responsable du traitement est l'Université libre de Bruxelles, dont le siège est établi avenue F. Roosevelt 50, 1050 Bruxelles, Belgique ;
- Expliquez que la collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel (ou de celle dont vous avez la responsabilité légale) reposent sur la mission d'intérêt public de l'Université de mener des activités d'enseignement et de recherche (RGPD, Art. 6.1.e) et, pour les données particulières, sur la nécessité de traiter ces données à des fins de recherche scientifique (RGPD, Art. 9.2.j) ;
- Expliquez la pseudonymisation/anonymisation des données personnelles du participant·e : utilisation de pseudonymes pour les noms/prénoms, lieux, etc. à moins que le/la participant·e ne consente explicitement à être identifié·e dans les publications tirées de l'enquête ;
- Expliquez que si la personne ne souhaite pas être identifiée dans la citation de ses propos, des éléments fictionnels seront utilisés ;
- Expliquez également qui pourra consulter ces données. Par exemple : seul le/la chercheur·euse chargé·e de l'enquête sera en mesure d'établir un lien entre l'identité du/de la participant·e et ses réponses ;
- Précisez l'endroit (e.g., ordinateur personnel du chercheur, base de données institutionnelle, etc...) où les données collectées seront stockées et le degré de sécurité de cet endroit (e.g., l'utilisation du mot de passe et du cryptage) ;
- Précisez également la durée de conservation de ces données ;
- Concernant la diffusion des résultats de l'enquête : précisez sur quelle plate-forme ils seront publiés, comment y accéder, les résultats seront-ils communiqués au ou la participant·e et par quels moyens (courrier postal ou électronique, appels téléphoniques, etc.) ;
- Expliquez comment les données originales non-pseudonymisées et non-anonymisées collectées seront traitées après la fin du projet (cinq ans dans le cadre du RGPD) ;
- Informez le/la participant·e de son droit de se retirer à tout moment de l'enquête sans justification et précisez de quelle manière cette demande pourra vous parvenir. Dans ce cas, seules les données déjà publiées ou sur le point de l'être seront conservées par le/la chercheur·euse (il faut le préciser au/à la participant·e). Les autres données collectées seront supprimées, à moins que le/la participant·e n'autorise le/la chercheur·euse à les conserver en tout ou en partie. Précisez de quelle manière le participant ou la participante pourront vous informer de cette autorisation ;
- si la recherche ou une partie de celle-ci est conduite dans un autre pays ou hors Europe ou avec des partenaires issus de tels pays, il faut préciser que le chercheur/la chercheuse se conformera au RGPD et que, le cas échéant, les lois en vigueur dans le pays de collecte des données seront également prises en compte. Le cas échéant, l'avis d'un comité d'éthique local sur le projet de recherche peut être nécessaire.

Pour des informations portant sur le respect du RGPD, consultez le formulaire « Information et consentement - Mentions obligatoires RGPD » : <https://portail.ulb.be/fr/documents->

officiels/protection-des-donnees-a-caractere-personnel/information-et-consentement-mentions-obligatoires-rgpd

4. Personne(s) à contacter

- Fournissez le(s) nom(s) et l'adresse électronique professionnelle du/de la chercheur·euse ou l'adresse postale professionnelle de la/des personne(s) à contacter (e.g., promoteur·trice de l'étude, chef de projet ou *Principal Investigator*, directeur·trice du centre de recherche où se déroule l'étude...) en cas de questions ou de plaintes concernant l'enquête.
- Fournissez les coordonnées du DPO (*Data Protection Officer*) de l'institution coordinatrice auprès duquel les participant·es peuvent exercer leurs droits et leurs éventuels plaintes (accès, rectification, suppression, droit d'opposition et limitation du traitement) : Déléguée à la protection des données de l'ULB : Avenue F. Roosevelt 50, 1050 Bruxelles, CP 130, rgpd@ulb.be.
- Indiquez que si le participant/la participante estime que votre réponse ne respecte pas ses droits, il/elle peut adresser une plainte à l'Autorité de protection des données (Introduire une plainte | Autorité de protection des données (autoriteprotectiondonnees.be)).